

## HONORAIRES DE TRANSACTION

*A la charge de l'acquéreur*

### TRANSACTIONS

Ventes	Prix
Jusqu'à 80 000 €	Forfait de 4 700,00 € TTC
De 80 001 € à 400 000€	5% TTC (du prix de vente de l'immeuble)
Au delà de 400 000€	4% TTC (du prix de vente de l'immeuble)

## HONORAIRES DE LOCATIONS SAISONNIERES

Période de l'année	Prix (€)
Septembre à Juin	20 % TTC pour les locations > 460.00€ 25 % TTC pour les locations ≤ 460.00€
Juillet à Août	20 % TTC pour toutes locations

En sus Frais de dossier de 15.00€ TTC pour l'établissement **de Chaque Contrat de Location.**

(TVA au taux de 20% incluse)